



MIGRATION · ÉQUITÉ · INTERCULTURALITÉ



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

adate.org

Sommaire

Le mot du Président.....	5
Organigramme.....	6
Notre organisation	8
Le Pôle Asile, Accueil et Hébergement.....	10
Le Pôle Jeunesse et Migrations.....	22
Le Pôle Accès au Droit.....	24
Le Pôle Insertion, Innovation et Interculturalité.....	26
Le Centre Ressources.....	28
Nos Financeurs.....	31
Coordonnées des Services.....	32

Le mot du Président



L'année 2023 a été un peu particulière puisqu'à la mi-année la Directrice Générale a quitté ses fonctions, ce qui a considérablement complexifié notre tâche et notre quotidien, et particulièrement pour le CODIR que je tiens à remercier, car il a été extrêmement présent à mes côtés pendant les 6 mois d'intérim que nous avons dû assumer collégialement.

Une nouvelle fois, 2023 est une année qui n'a pas été un long fleuve tranquille, loin s'en faut, mais nous en avons pris l'habitude depuis 2016, année de notre arrivée. Jean-François Mathieu, Baptiste Leger et moi-même, avons annoncé notre départ au 31 décembre 2023.

Compte tenu du départ de la Directrice Générale, dans les faits dès la mi-juin, et de l'arrivée du nouveau Directeur Général le 1er décembre, il nous paraissait inconcevable de ne pas l'accompagner dans sa prise de fonction, même s'il connaissait déjà bien les rouages de la structure. Nous avons donc en conscience décidé de jouer les prolongations le temps que tout se mette en place.

En 2023, à propos de notre politique salariale, nous avons poursuivi le travail entamé depuis 2021, visant d'une part à augmenter les rémunérations de nos collaboratrices et collaborateurs et à prendre d'autre part en compte l'ancienneté, afin de fidéliser notre personnel et répondre aux effets de l'inflation. Ainsi en deux ans, nous avons réussi à augmenter de 25% les rémunérations au sein de l'association.

La mise en place d'une organisation du travail sur 4 jours a permis à nos professionnels de mieux concilier vie privée et vie professionnelle.

Et toujours dans la poursuite de nos actions d'amélioration des conditions de travail de nos professionnels, nous avons également décidé de mettre en place un congé menstruel à raison d'un jour par mois pour notre personnel féminin. L'Association ADATE s'est voulue ainsi être précurseur en la matière.

Concernant notre politique financière, les résultats de l'année 2023 démontrent que le combat que nous menons depuis 7 ans n'a pas été vain en termes de redressement économique et financier de la structure. Nous avons pour la première fois depuis mon arrivée au sein de l'association pu finir l'année avec un résultat positif sur les dispositifs en gestion propre.

Je vous adresse à toutes et à tous, individuellement et collectivement, mes remerciements les plus chaleureux car nous sommes enfin arrivés aux objectifs que nous nous étions fixés à notre arrivée, à savoir retrouver la confiance de nos financeurs, mettre en place une organisation pertinente et adaptée permettant à l'association de poursuivre son développement, grâce à une situation financière assainie.

Je tiens à remercier chaque directeur de pôle pour le travail considérable effectué par chacun.

Un grand merci également à toutes les équipes qui nous accompagnent car nous ne sommes rien sans eux : les chefs de service bien sûr, mais aussi les collaboratrices et collaborateurs de terrain. Sans la mobilisation massive de tous, nous n'aurions pas réalisé les résultats que nous avons obtenus cette année. C'est notre travail au quotidien et cela ne se fait pas tout seul.

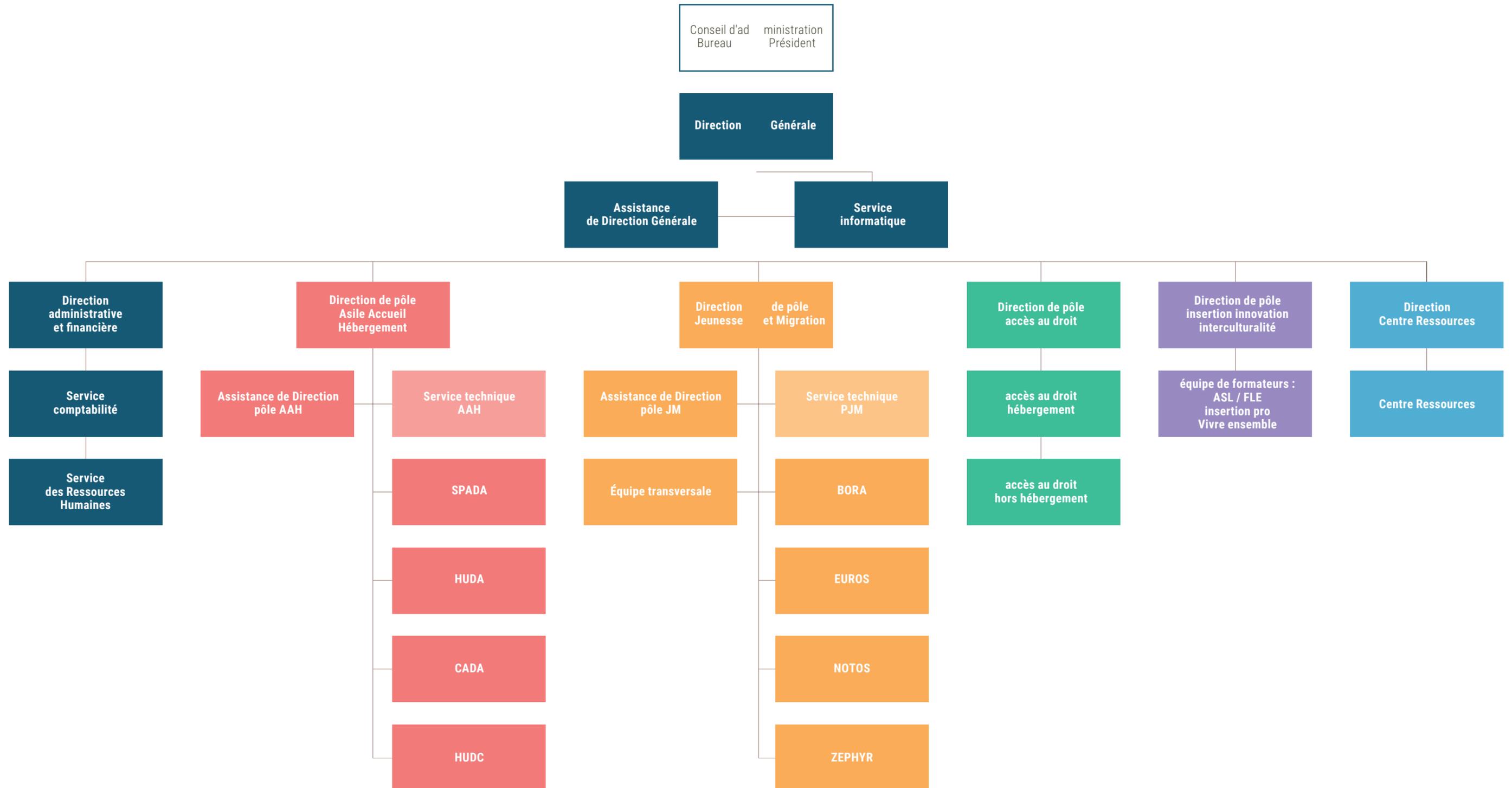
Pour finir je vous dirais que l'essentiel de notre redressement financier n'a été possible que parce que nous avons eu le soutien indéfectible de Corinne GAUTHERIN. Sans cette confiance réciproque et cette relation unique que nous avons tissée avec notre Directrice de la DDETS, nous n'en serions pas là.

Évidemment, mes derniers remerciements s'adressent particulièrement, et je tiens à redire le travail considérable accompli à mes côtés, à mes amis du Bureau qui ont été en permanence présents et disponibles. Nous pouvons partir la tête haute. Nous laissons le soin à nos successeurs de continuer. Le job a été fait.

Un grand, un immense et un chaleureux merci à vous toutes et tous pour ce merveilleux travail.

Jean-François Clappaz
Président

Organigramme





NOTRE ORGANISATION

5 SITES EN ISÈRE

1 Grenoble Stalingrad

- Siège
- Pôle Support
- Pôle Asile, Accueil et Hébergement (PAAH)
 - Structure de premier accueil des demandeurs d'asile (SPADA)
 - Centre d'accueil pour demandeurs d'asile Centre Isère (CADA CI)
 - Service technique du pôle Asile, Accueil et Hébergement
- Pôle Accès au Droit
- Pôle Insertion, Innovation et Interculturalité
- Centre Ressources

2 Grenoble La Poterne

- Pôle Jeunesse et Migrations (PJM)
 - Service Bora
 - Service Euros
 - Service Notos
 - Service Zephyr
 - Service technique du pôle Jeunesse et Migrations

3 Grenoble Les Colibris

- Pôle Asile, Accueil et Hébergement
 - Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA)
 - Hébergement d'urgence droit commun (HUDC)

4 Grenoble Bouchayer

- Entrepôt de stockage des services techniques PJM et PAAH

5 Bourgoin-Jallieu Les Acacias

- Pôle Asile, Accueil et Hébergement
 - Centre d'accueil pour demandeurs d'asile Nord Isère (CADA NI)
- Pôle Accès au Droit
- Pôle Insertion, Innovation et Interculturalité
- Centre Ressources



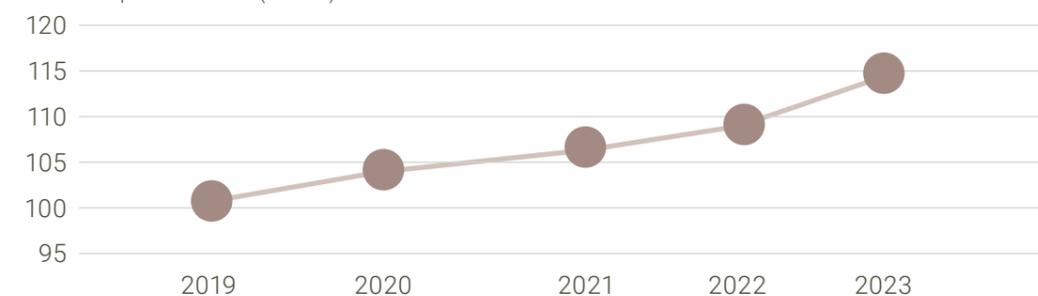
LES FEMMES ET LES HOMMES QUI FONT VIVRE L'ADATE

133 salariés constituaient l'équipe au 31/12/2023 dont 120 en CDI

- 117 femmes
- 16 hommes

Évolution des effectifs

Nombre de professionnels (en ETP)



Les métiers de l'ADATE

- Accompagnateurs sociaux (Educateurs spécialisés, CESF, ASS, TISF, ME...)
- Juristes spécialisés en droit des étrangers
- Formateurs FLE
- Médiateurs interculturels
- Formateurs chargés d'insertion
- Chargés de premier accueil
- animateurs socio-culturels
- Psychologues
- Secrétaires d'accueil
- Agents techniques
- Fonctions supports (secrétaires polyvalents, secrétaires médico-sociaux, assistants de direction, chargés de prospection immobilière, comptables, ressources humaines, responsable informatique, chefs de service, direction...)

37 adhérents

10 administrateurs ont pris part à la gouvernance de l'association.

156 bénévoles ont prêté main forte.

10 stagiaires ont été accueillis.

Le pôle ASILE, ACCUEIL & HEBERGEMENT

Créé en 2020 le pôle Asile, Accueil et Hébergement assure la supervision globale des services SPADA, HUDA, CADA, HUDC et Service technique.

Les missions du pôle

Le pôle Asile, Accueil et Hébergement assure l'élaboration et la mise en œuvre des projets de service en lien avec le projet associatif, veille à l'application du cadre réglementaire et à l'amélioration continue de la qualité de l'offre de services, favorise la transversalité et l'émergence de nouveaux projets interservices, représente les dispositifs du pôle au sein des instances de concertation et auprès des partenaires institutionnels et participe au développement du réseau partenarial de l'association ADATE.

Les faits marquants

Cette année, la SPADA a enregistré une augmentation importante des personnes demandant l'asile en Isère qui s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année (+ 12,1 % par rapport à 2022 pour la prestation A et + 27 % en comparaison de 2022 en ce qui concerne la prestation B).

En raison du déploiement en Isère en juin 2023 du dispositif dédié à l'Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés (AGIR), la SPADA a été notifiée de la fin de la prestation C (accompagnement de bénéficiaires d'une protection internationale, au profit d'une nouvelle prestation dite « ANEF », plus restreinte. La mise en place du dispositif AGIR a également impacté l'organisation des services CADA et HUDA en matière d'accompagnement des BPI.

En fin d'année, la DGEF (Direction générale des étrangers en France) a répondu favorablement à notre réponse à un Appel à Manifestation d'Intérêt. La subvention accordée permettra la mise en place dès 2024 d'un poste de psychologue - référente vulnérabilités sur les dispositifs relevant de la demande d'asile : CADA, HUDA et SPADA.

En ce qui concerne le CADA, l'année 2023 a principalement été marquée par l'extension de 28 places dans le Nord-Isère. Après une période mouvementée, l'équipe du CADA a pu retrouver une stabilité et des nouveaux locaux ont été identifiés à proximité du centre-ville et la gare de Bourgoin Jallieu. Un projet d'acquisition est en cours.

L'objectif de l'OFII de fluidifier les dispositifs d'hébergement pour demandeurs d'asile a été à l'origine de l'ajout d'une gestion des indisponibilités dans le DNA. Cette mise à jour du DNA ainsi que la nouvelle organisation autour des sorties et entrées représentaient en fin d'année une charge de travail importante pour les services CADA et HUDA.

Avec le déploiement de la politique de « Logement d'abord » dans le cadre de la Trajectoire 2022-2024, après la suppression de 36 places en 2021, de 24 places en 2022, le service HUDC a dû une nouvelle fois diminuer son parc d'hébergement de 15 places supplémentaires, passant ainsi fin 2023 à une capacité de 222 places. Cela représente une diminution en 3 ans de 25% de sa capacité. Un travail important en collaboration avec la DDETS de l'Isère et les autres hébergeurs a eu lieu en vue d'élaborer des pistes afin d'améliorer la fluidité des dispositifs d'hébergement d'urgence.

Afin de pouvoir apporter une réponse 24h/7j aux urgences, le pôle AAH s'est doté d'un service d'astreinte téléphonique depuis fin 2023, avec possibilité de déplacement si la situation le nécessite. Un roulement est assuré par les 6 cadres du pôle (les 5 cheffes de service ainsi que la directrice de pôle) qui sont à tour de rôle d'astreinte sur une période d'une semaine.

Fin 2022, une réorganisation en interne a permis la création d'un 5ème service sur le pôle : un service technique dédié spécifiquement au pôle AAH en charge de l'entretien de ses 135 logements. Ce qui représentait en 2023, 1322 demandes d'intervention. L'équipe technique du Pôle AAH se compose d'une cheffe de service et 3 agents techniques. Afin de mieux clarifier le rôle de chacun (agents techniques, chefs de service, accompagnateurs sociaux, secrétaires polyvalentes, assistante de direction et la direction) un process logement a été établi, validé et communiqué aux équipes fin 2023.

Un changement de direction de pôle a eu lieu cette année. La nouvelle directrice du pôle a pris ses fonctions en novembre en remplacement du directeur du pôle qui a évolué vers le poste de directeur général.

Cette année, 18 logements (soit 5 CADA, 6 HUDA et 7 HUDC) ont pu bénéficier d'une rénovation dans le cadre du plan pluriannuel de rénovation du parc d'hébergement.

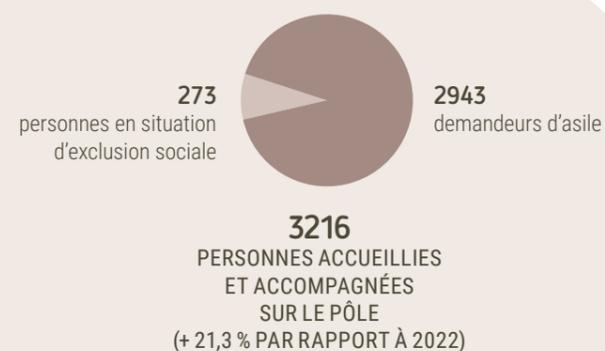
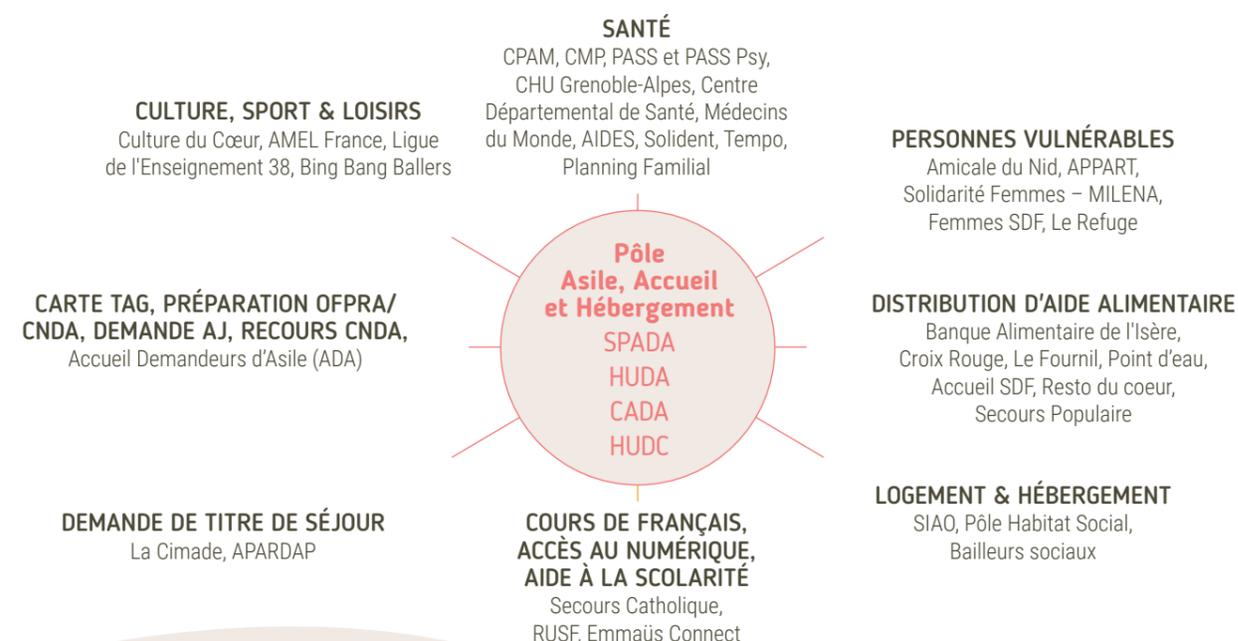
Enfin, le parc de logements mobilisé en 2023 a évolué de façon modérée. 4 logements ont été restitués (dont 3 HUDC et 1 CADA) et 6 logements ont été captés (pour le CADA).

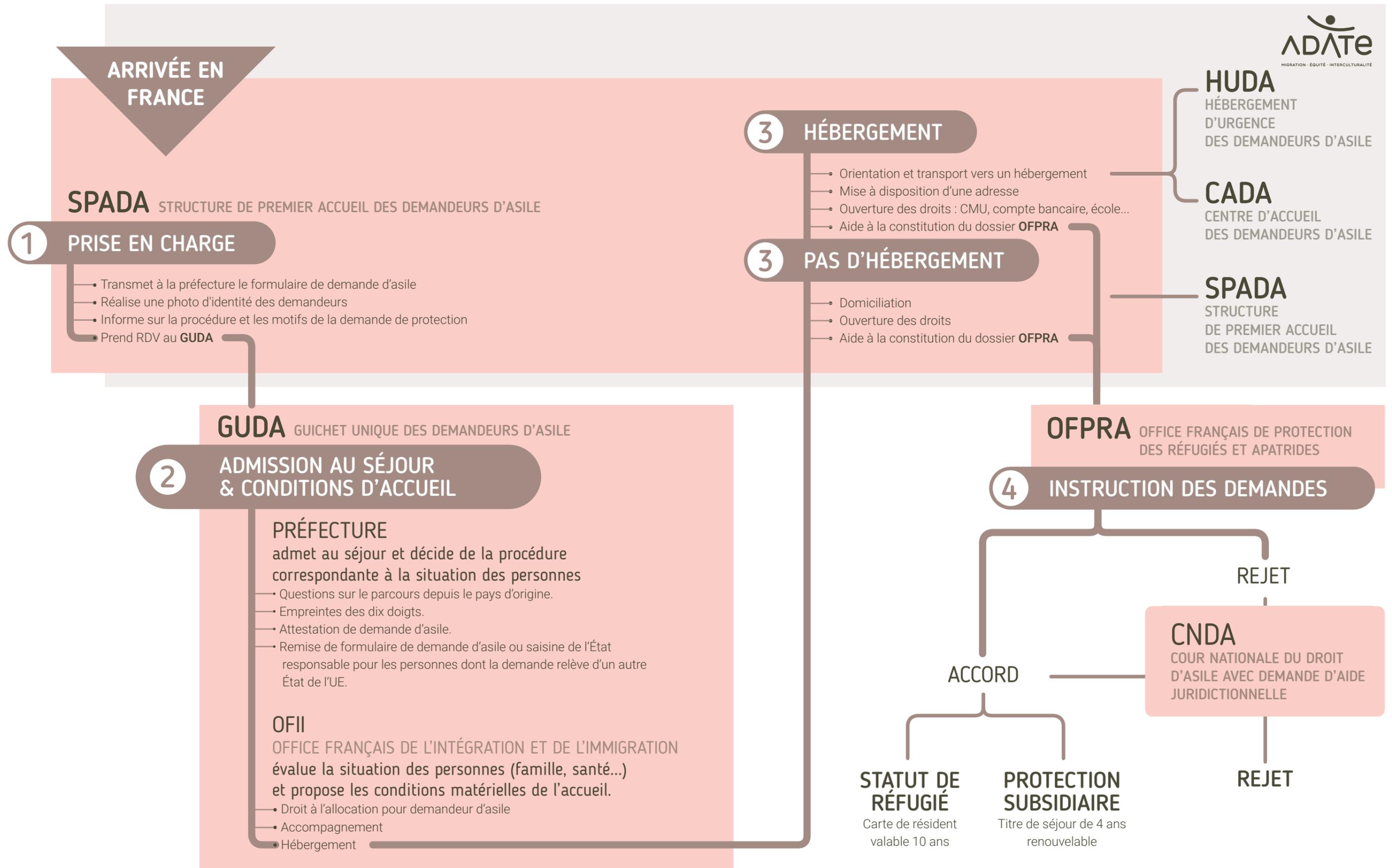
Les partenariats mobilisés

Le pôle Asile, Accueil et Hébergement a aussi bien développé et renforcé le partenariat interne qu'externe. En interne, avec le pôle Accès au Droit pour l'accompagnement juridique des publics accueillis, le pôle Insertion, Innovation et Interculturalité pour l'accompagnement à l'apprentissage de la langue française et à l'insertion professionnelle des publics accueillis au service HUDC et avec le Centre Ressources pour le développement des compétences des professionnels du pôle Asile, Accueil et Hébergement.

En externe, les services du pôle continuent de coopérer avec ses partenaires habituels sur les aspects de la santé, l'accès au droit, l'emploi, le logement, la culture, le sport, les loisirs, la parentalité, la scolarité et l'alimentaire en fonction du projet individuel des personnes accueillies.

Le pôle AAH continue son engagement au sein de la Coordination Régionale Réfugiés Auvergne Rhône Alpes (CORRA), instance de coordination qui regroupe un grand nombre de structures d'hébergement. La CORRA anime des échanges sur les pratiques et les problématiques spécifiques au champ d'activité en région AURA et sur ses différents territoires/départements.





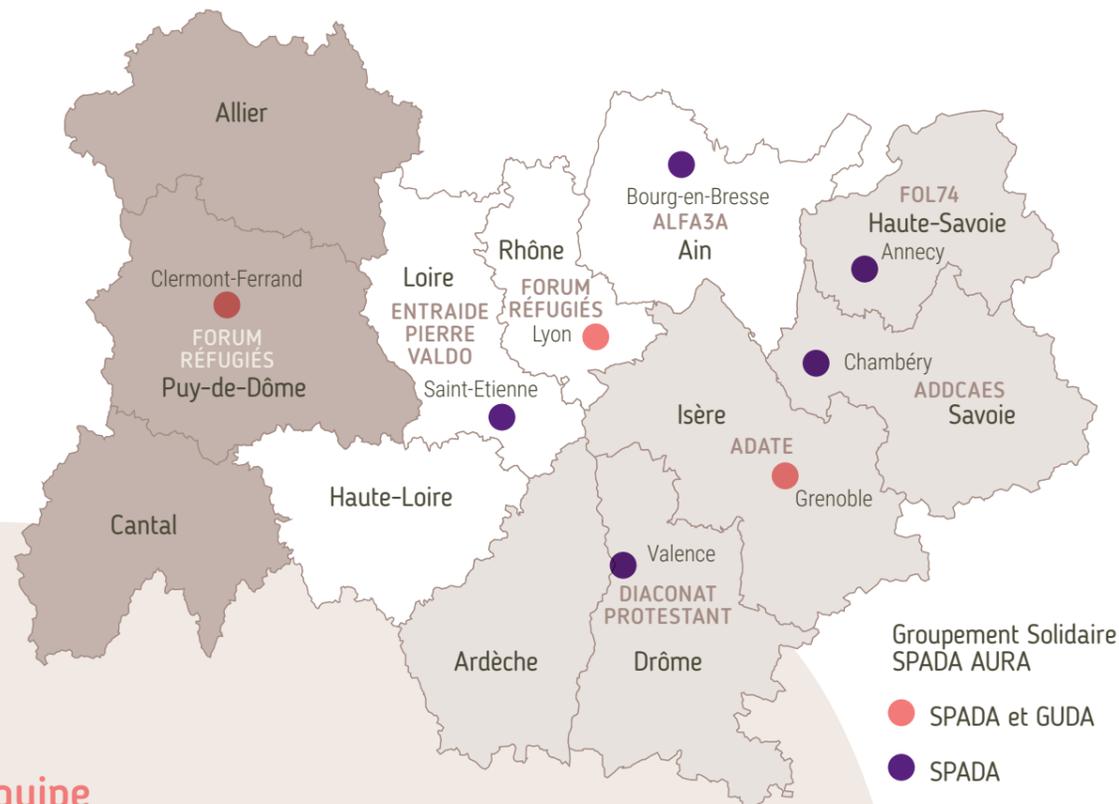
Service SPADA

Les SPADA constituent le premier échelon de la chaîne faisant partie du schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés, soit la porte d'entrée pour demander l'asile en France.

Les SPADA sont tenus d'assurer trois prestations :

- Le premier accueil en amont du passage en Guichet Unique pour Demandeurs d'Asile (prestation A)
- L'accompagnement social et juridique des demandeurs d'asile non hébergés dans le Dispositif National d'Accueil (prestation B),
- L'accompagnement des bénéficiaires de la protection internationale (BPI) non pris en charge dans un dispositif dédié (prestation C). Cette prestation fut remplacée par un accompagnement plus limité en mars 2023 suite au déploiement du dispositif AGIR en Isère.

L'ADATE gère la SPADA de l'Isère dans le cadre d'un groupement solidaire régional avec 6 autres associations :



Equipe



L'équipe était composée de chargés de premier accueil, intervenants sociojuridiques, secrétaire polyvalent, chef de service, la direction et les fonctions support.

9,17 ETP

Formation

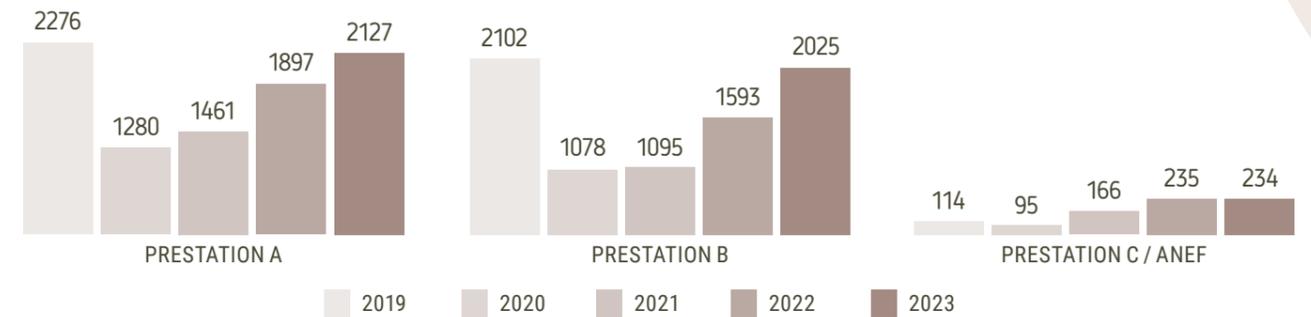
En interne via le Centre Ressources : droit d'asile, procédure Dublin, sensibilisation au droit des étrangers, protection sociale des étrangers, géopolitique du Nigeria, de l'Afghanistan et de la Guinée (8 professionnels ayant bénéficié de 39 séances de formation).

En externe : gestion des conflits et premiers secours en santé mentale (5 professionnels)

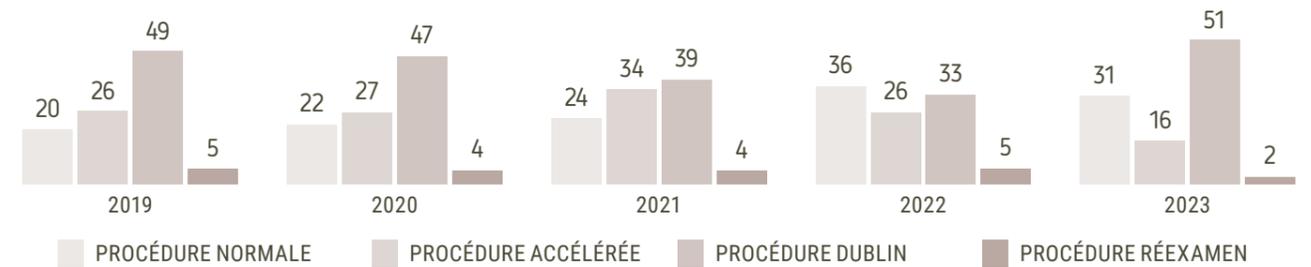
Une visite de l'OFPRA et la CNDA a été organisée pour les professionnels du PAAH sur deux jours.

Le public accueilli et accompagné en 2023 : les chiffres clés

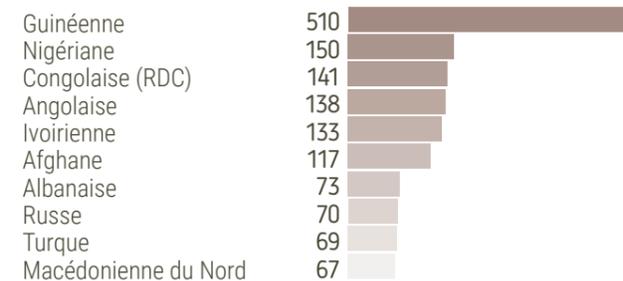
Evolution du nombre de personnes accompagnées au titre des différentes prestations



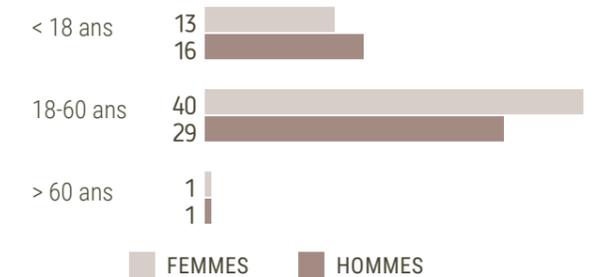
Répartition des procédures sur 5 ans en %



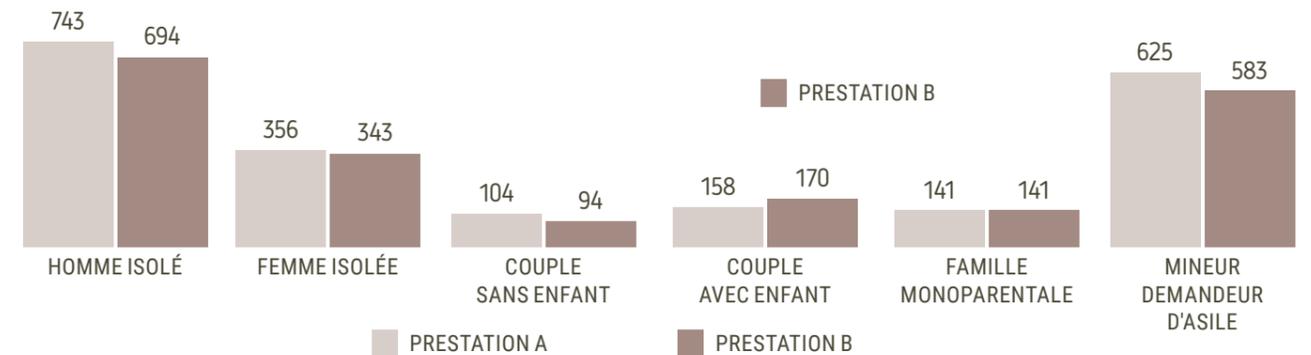
Principales nationalités des personnes ayant souhaité demander l'asile en Isère en 2023 (Prestation A)



Âge des demandeurs d'asile en 2023 en %



Composition familiale sur 2023

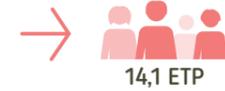


Service HUDA

Le service est habilité à accueillir et héberger depuis 2011 des demandeurs d'asile orientés par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) dans le cadre du dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile et propose un accompagnement global pendant la procédure de demande d'asile, puis un accompagnement vers le droit commun des bénéficiaires de la protection internationale pendant 3 mois renouvelables une fois. Le service dispose de 224 places réparties sur 45 logements sur le territoire de Grenoble-Alpes Métropole.

- L'accueil, l'hébergement et la domiciliation des demandeurs d'asile,
- L'accompagnement dans les démarches administratives et juridiques,
- L'accompagnement sanitaire et social,
- Le développement de partenariats avec les collectivités locales et le tissu associatif,
- L'accompagnement à la sortie du lieu d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile, notamment vers le logement.

Equipe



L'équipe était composée d'accompagnateurs sociaux, juriste, secrétaire polyvalent, secrétaire d'accueil, chef de service, le personnel technique, la direction et les fonctions support.

14,1 ETP

Formation

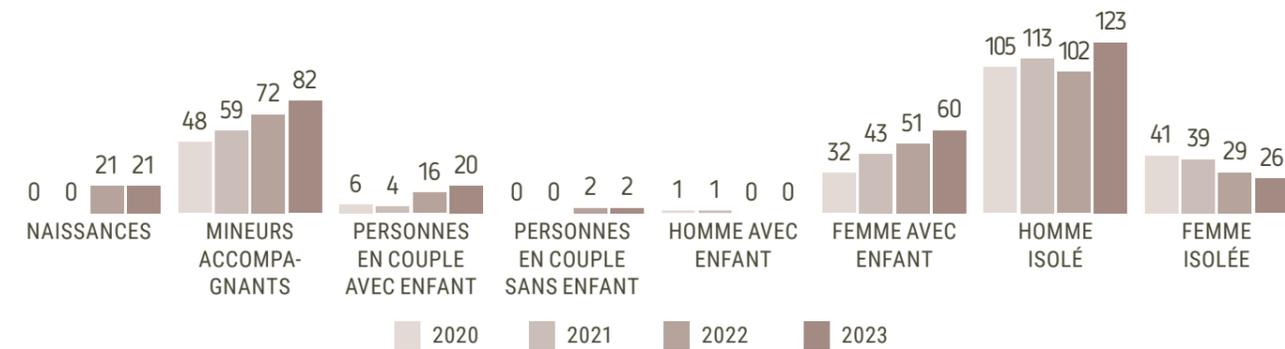
En interne via le Centre Ressources : droit d'asile, procédure Dublin, sensibilisation au droit des étrangers, protection sociale des étrangers, géopolitique du Nigeria, de l'Afghanistan et de la Guinée.

En externe : gestion des conflits, premiers secours en santé mentale, la traite des êtres humains et l'addictologie.

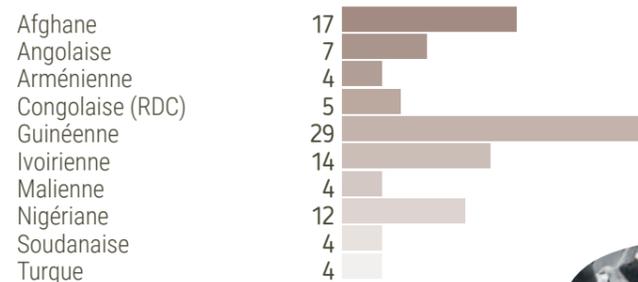
Une visite de l'OPFRA et la CNDA a été organisée pour les professionnels du PAAH sur deux jours.

Le public accueilli et accompagné en 2023 : les chiffres clés

Composition familiale en 2023



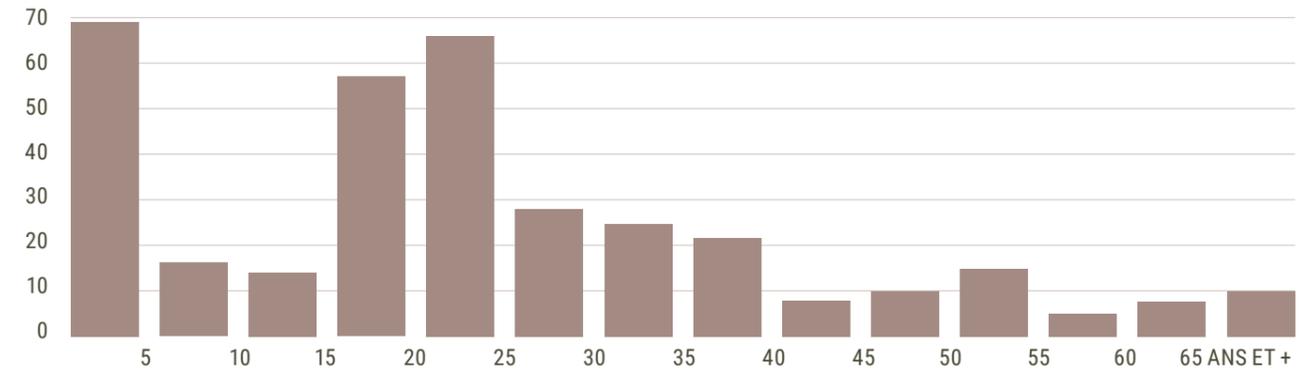
Principales nationalités accueillies et accompagnées en 2023 en %



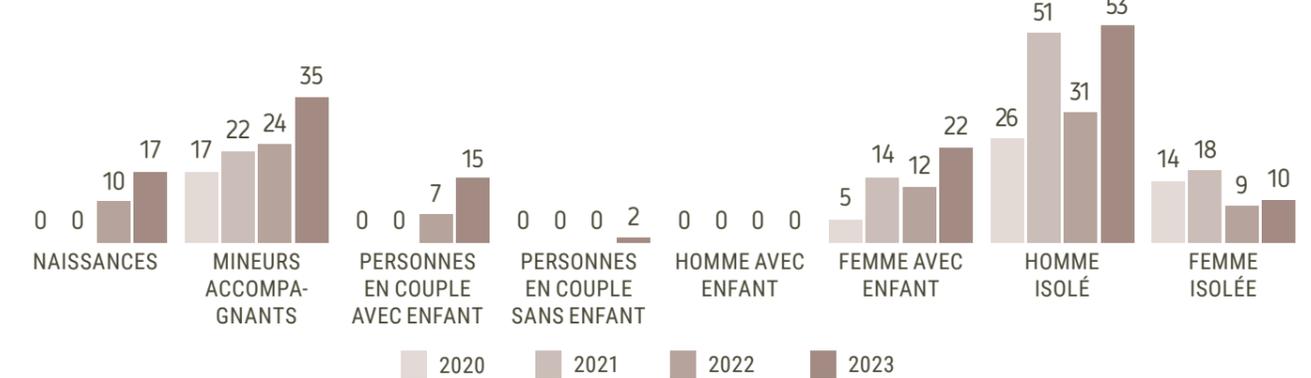
Fête de fin d'année de l'HUDA



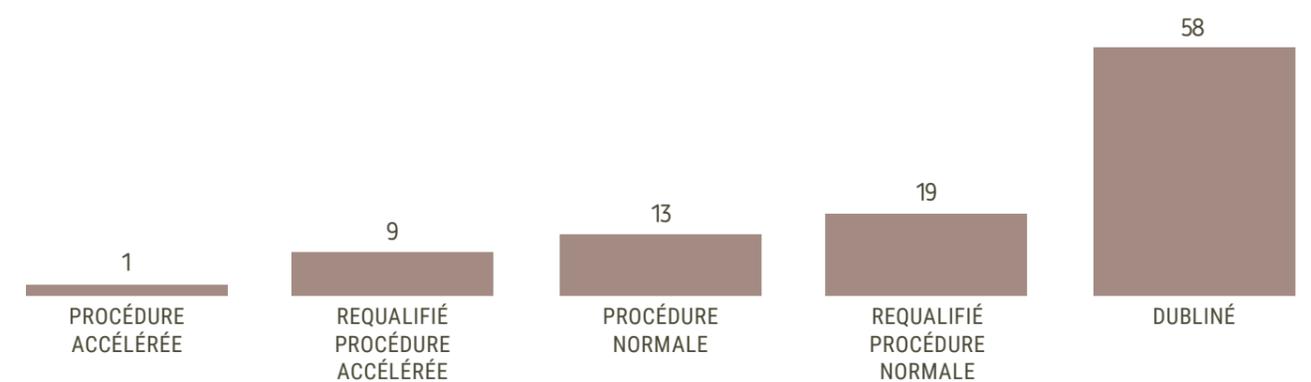
Répartition par âge en 2023



Personnes admises à l'HUDA sur les 4 dernières années

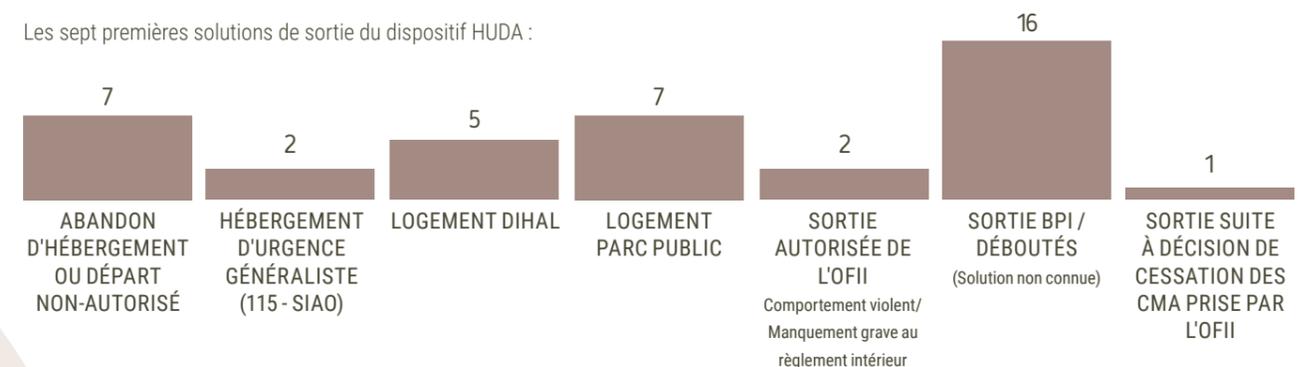


Personnes admises en 2024 selon le type de procédure en %



Les solutions de sortie des ménages en 2023

Les sept premières solutions de sortie du dispositif HUDA :

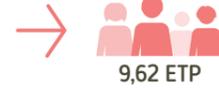


Service CADA

Le Centre d'accueil pour demandeurs d'asile est un établissement social relevant du Code de l'action sociale et des familles et fait également partie comme l'HUDA du dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile. Ses missions sont identiques à celles de l'HUDA à la seule différence qu'au sein du CADA peuvent accéder uniquement les demandeurs d'asile en procédure normale ou en procédure accélérée.

Le CADA de l'association ADATE a été créé en 2006 avec une capacité initiale de 47 places en diffus réparties dans le Centre et le Nord Isère. Au cours de l'année 2008, une augmentation de 33 places a été autorisée. En 2018, l'ouverture de 60 places supplémentaires le conduit ainsi à une capacité de 140 places, dont 84 places dans le Nord Isère et 56 places dans le Centre Isère. En 2023, une nouvelle extension de 28 places supplémentaires dans le Nord Isère le conduit à sa capacité actuelle de 168 places.

Equipe



L'équipe était composée d'accompagnateurs sociaux, juristes, secrétaire polyvalent, secrétaire d'accueil, chef de service, le personnel technique, la direction et les fonctions support.

Formation

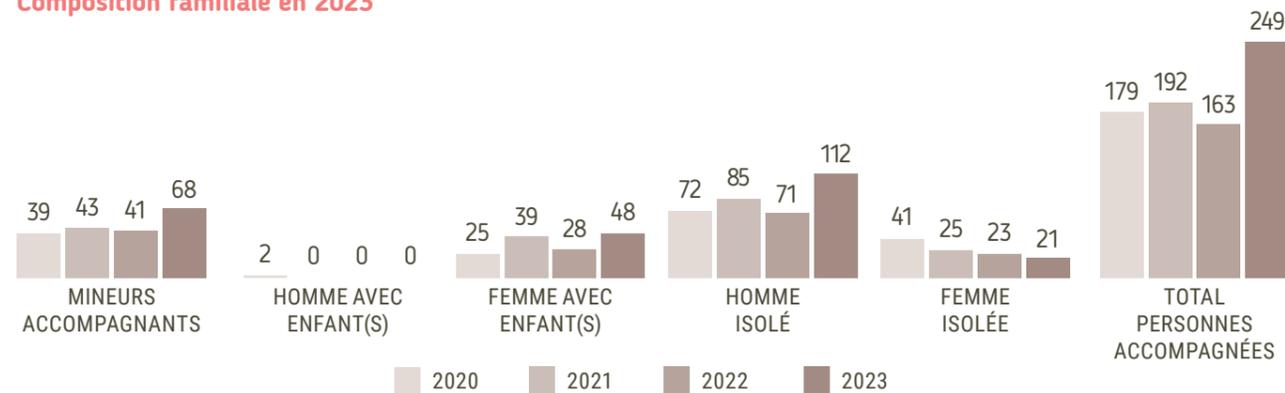
En interne via le Centre Ressources : droit d'asile, sensibilisation au droit des étrangers, droit au travail des étrangers, géopolitique du Nigeria, parentalité et interculturalité.

En externe : gestion des conflits, premiers secours en santé mentale, la traite des êtres humains et l'addictologie.

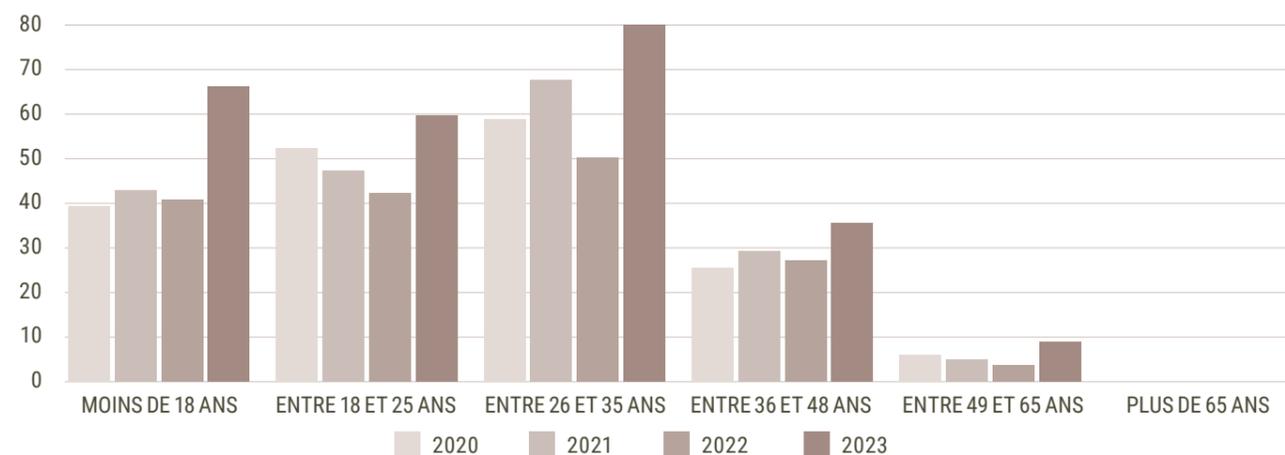
Une visite de l'OFPPRA et la CNDA a été organisée pour les professionnels du PAAH sur deux jours.

Le public accueilli et accompagné en 2023 : les chiffres clés

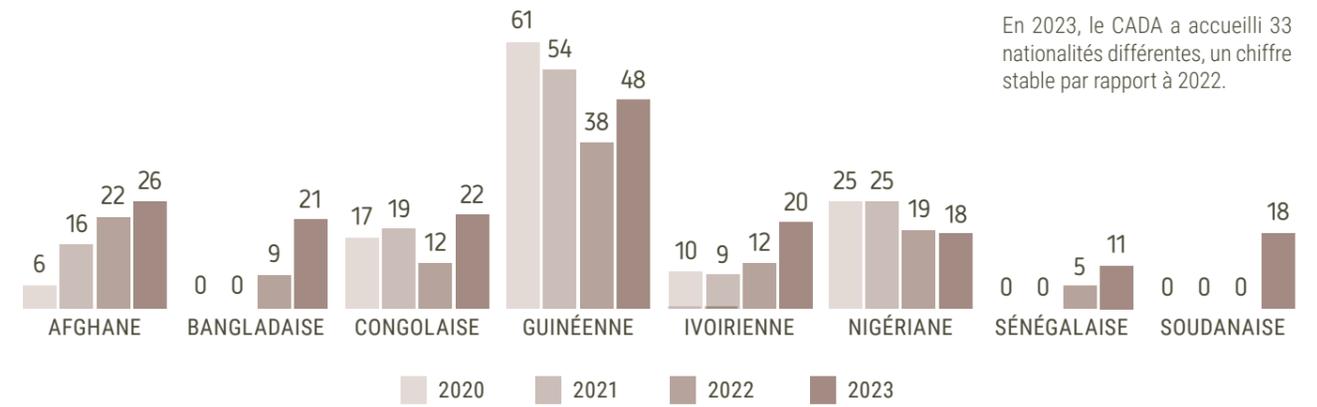
Composition familiale en 2023



Répartition par âge

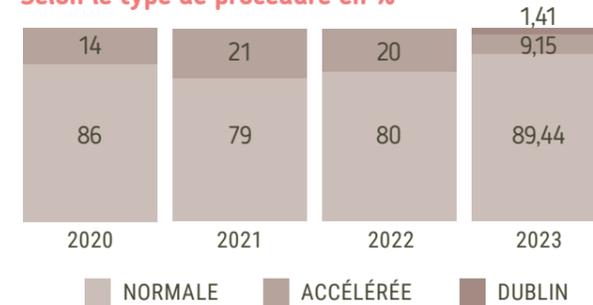


Evolution des principales nationalités accueillies et accompagnées

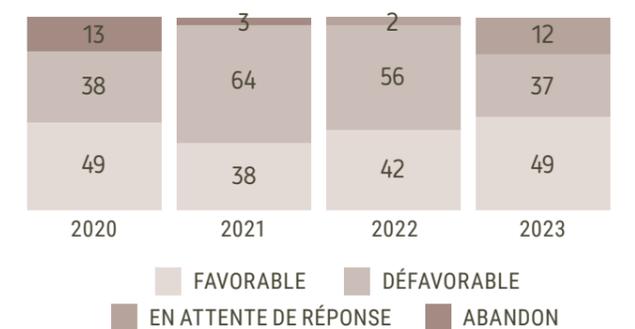


En 2023, le CADA a accueilli 33 nationalités différentes, un chiffre stable par rapport à 2022.

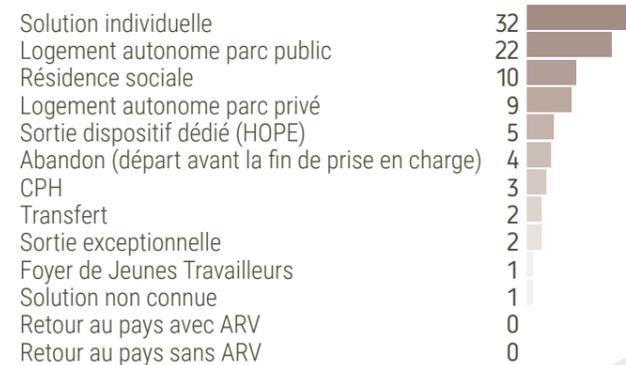
Selon le type de procédure en %



Selon le sens de la décision en %



Nombre et typologie de sortie



2023

dans l'objectif d'améliorer la participation des usagers à la vie de la structure, une dynamique de projets collectifs s'est mise en place.

Grâce à des partenariats avec différentes structures, de nombreuses activités culturelles et sportives ont pu être proposées : Cultures du Cœur, Humacoop Amel France, Big Bang Ballers, ...

Remise en forme le 28 juillet 2023 au Parc des Lilattes dans le cadre du festival Festiv'Eté proposé par la ville de Bourgoin-Jallieu.



Sortie ludique Laser Game pour les fêtes de fin d'année avec l'équipe de Nord Isère

Service HUDC

C'est en 2015, que le dispositif d'hébergement d'urgence de droit commun (HUDC) a vu le jour. Au fil des années, à l'issu de chaque période hivernale, les places temporairement ouvertes en hiver ont pu être pérennisées pour arriver à la capacité d'accueil de 297 places d'hébergement d'urgence de droit commun en 2019.

Depuis 2021, à la suite du déploiement de la politique de « Logement d'abord » en Isère, le service HUDC a dû diminuer son parc d'hébergement passant en trois ans de 297 places à 222 places en fin d'année 2023.

Le cadre d'intervention de l'hébergement d'urgence droit commun est défini par le Code de l'action sociale et des familles qui stipule que "toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence." Le service HUDC propose ainsi un accueil inconditionnel à toute personne relevant des cas précisés par l'article précité. Les orientations vers le service se font exclusivement par le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) - le 115.

Le service propose un hébergement un accompagnement global et personnalisé jusqu'à une orientation adaptée à la situation de la personne accueillie.

Equipe



L'équipe était composée d'accompagnateurs sociaux, juriste, formateurs FLE, secrétaire polyvalent, secrétaire d'accueil, chef de service, le personnel technique, la direction et les fonctions support.

Formation

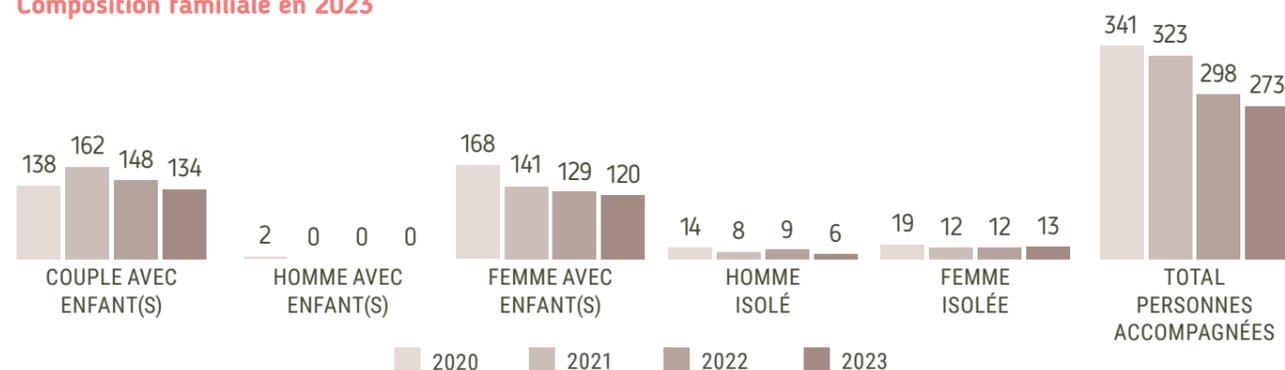
En interne via le Centre Ressources : sensibilisation au droit des étrangers, droit au travail des étrangers, protection sociale des étrangers, parentalité et interculturalité.

En externe : gestion des conflits, sensibilisation santé mentale et précarité, premiers secours en santé mentale, parentalité et exil, précarité et santé mentale,

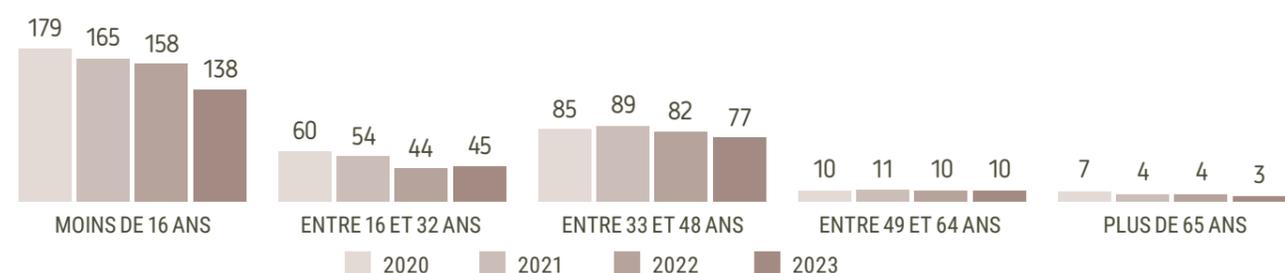
Une visite de l'OFPPRA et la CNDA a été organisée pour les professionnels du PAAH sur deux jours.

Le public accueilli et accompagné en 2023 : les chiffres clés

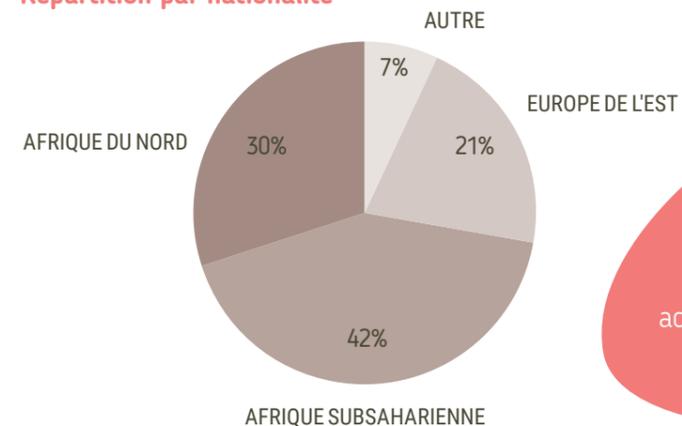
Composition familiale en 2023



Répartition par âge



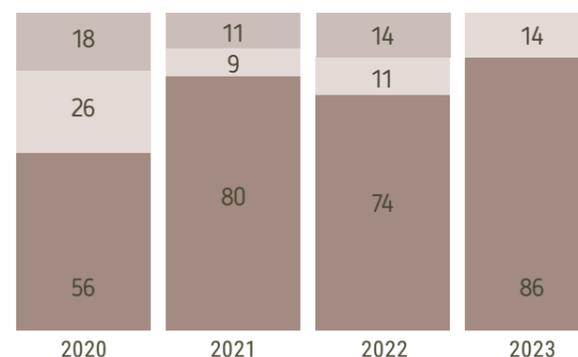
Répartition par nationalité



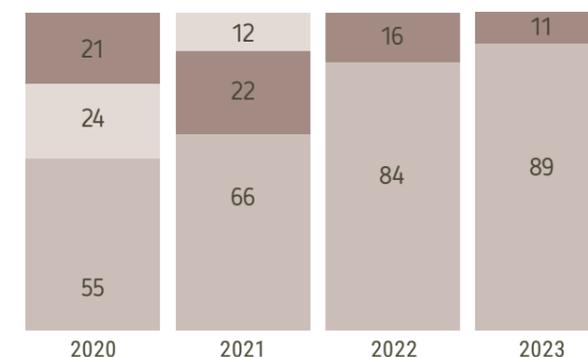
Le service a proposé tout au long de l'année 2023 des sorties et activités à destination des personnes accueillies



Les entrées selon la situation administrative en %



Les sorties selon la situation administrative en %



■ DEMANDE D'ASILE ■ DROIT COMMUN ■ DROIT MINORÉ

Il est important de noter qu'à l'admission 86% des personnes accueillies étaient en situation irrégulière alors qu'à la sortie 89% sont reparties avec une situation régularisée au niveau de leur séjour dont 75% ont pu accéder à un logement. Ceci grâce à un accompagnement pluridisciplinaire (travailleurs sociaux, juriste, formateurs FLE, Formateurs chargés d'insertion).

CONCLUSIONS ET AXES À SUIVRE EN 2024

En 2023, les services du pôle Asile, Accueil et Hébergement ont accueilli et accompagné 3216 personnes (+21,3 % par rapport à 2022) dont 2943 demandeurs d'asile (dont les BPI) et 273 personnes en situation d'exclusion sociale. Enfin, 856 personnes ont pu bénéficier d'un hébergement en 2023. Ceci grâce à l'implication de nos équipes de terrain, professionnels et bénévoles, qui s'emploient au quotidien pour offrir un accueil digne et bienveillant aux personnes concernées que nous accueillons, hébergeons et accompagnons tout au long de l'année à l'accès à leurs droits, à l'autonomie et à leur insertion dans la société française.

Les axes de travail du pôle Asile, Accueil et Hébergement pour l'année 2024 sont les suivants :

- L'acquisition du futur local du CADA Nord-Isère et son déménagement ;
- L'acquisition de nouveaux locaux pour le service HUDC et son déménagement ;
- L'évaluation du CADA ;
- La poursuite de la formalisation des partenariats ;
- L'aboutissement du développement du logiciel métier Digi-migrants ;
- La poursuite de l'amélioration des conditions d'hébergement ;
- La poursuite du travail sur les outils loi 2002-2 ;
- L'adaptation de places CADA à l'accueil spécialisé de demandeurs d'asile LGBTQI+ ;
- La mise en place d'un poste de psychologue référente vulnérabilités ;
- Le développement de la technicité des professionnels à travers le plan de développement des compétences ;
- La poursuite d'actions favorisant la fluidité de l'HU ;
- La recherche de locaux permettant de diversifier l'offre d'hébergement du service l'HUDC ;
- Préparer la réponse à l'appel d'offre du nouveau marché triennal SPADA 2025-2027.

Le pôle JEUNESSE ET MIGRATIONS

Le pôle Jeunesse et Migrations fut le second pôle créé au sein de l'association. Il a pris la suite de l'ancien dispositif MNA créé en 2008 devenu service MNA en 2017 avant d'être réorganisé au sein d'un pôle en 2021 regroupant 4 services : Bora, Euros, Notos et Zephyr. Fin 2022, a été créé un service technique pour l'entretien des logements du pôle.

Les missions du pôle

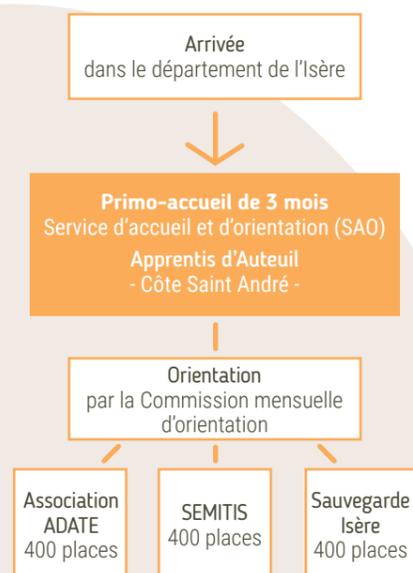
Le pôle Jeunesse et Migrations a pour mission d'accueillir, héberger et accompagner des mineurs non accompagnés orientés par une Commission mensuelle d'orientation. A leur majorité, sous certaines conditions, les jeunes majeurs continuent d'être accompagnés vers le droit commun.

L'accueil et l'accompagnement se déclinent sous quatre modalités différentes en fonction de l'âge et du projet du jeune :

- Hébergement et accompagnement en familles bénévoles indemnisées (-16 ans)
- Hébergement et accompagnement en semi-autonomie 16/17 ans révolus)
- Accompagnement des majeurs vers les dispositifs de droit commun – un accompagnement hors-les-murs (H.L.M.)
- Accompagnement des mineurs disposant de solution d'hébergement (logement autonome, famille de parrainage, tiers digne de confiance), très à la marge.

Une cinquième modalité de prise en charge s'est redéveloppée en 2023, alors qu'elle n'était plus envisagée que de manière marginale durant l'année précédente : l'accueil hôtelier en l'absence de places disponibles pour les jeunes sortants du SAO par nécessité de libérer des places au SAO afin de permettre de nouveaux primo-accueils.

Le parcours d'un mineur non accompagné



Les faits marquants

Pour la deuxième année consécutive, le Pôle a organisé une « journée du Pôle », à l'occasion du lundi de Pentecôte, pour permettre aux jeunes, aux familles accueillantes et aux professionnels de partager un moment agréable, au travers d'activités sortant de l'ordinaire. Le choix, cette année, a été fait d'organiser la journée dans les locaux du Pôle Jeunesse et Migrations, pour permettre à tous de s'approprier les locaux différemment. Des ateliers de boxe, danse, théâtre, badminton, ... ont été organisés, et des partenaires et « anciens jeunes » ont été invités. Cette deuxième édition a de nouveau été saluée par tous comme un moment riche de l'année.

Avec le développement de l'accompagnement en semi-autonomie qui s'est accéléré grâce au renfort au sein du service technique d'un poste de chargé de captation, 2023 a également été marquée par une évolution dans la manière de travailler avec les jeunes accueillis en semi-autonomie.

En parallèle, l'année a été marquée par une nouvelle augmentation des arrivées de mineurs pris en charge par le Département de l'Isère et dont l'âge est de plus en plus jeune ce qui nécessite de maintenir à un niveau plus élevé la modalité d'accueil en famille pour les plus jeunes, l'ADATE étant seule parmi les trois structures d'accueil à proposer cette modalité d'accueil plus adaptée pour les plus petits, mais aussi de recourir à l'accueil hôtelier dans l'attente d'une place en famille lorsque les capacités d'accueil de 400 places ont été dépassées.

Ces différentes évolutions dans les modalités d'accueil durant l'année ont de nouveau conduit le Pôle à faire évoluer ses pratiques professionnelles, en vue d'un accompagnement plus adapté au public accueilli.

Enfin, un accord entre le Département et la Justice a permis, courant 2023, de placer la plupart des mineurs confiés sous mesure de Tutelle, prononcée par le Juge aux Affaires Familiales, renforçant ainsi la légalité de la délégation d'autorité parentale exercée par le Département de l'Isère.

Equipe



50,24 ETP

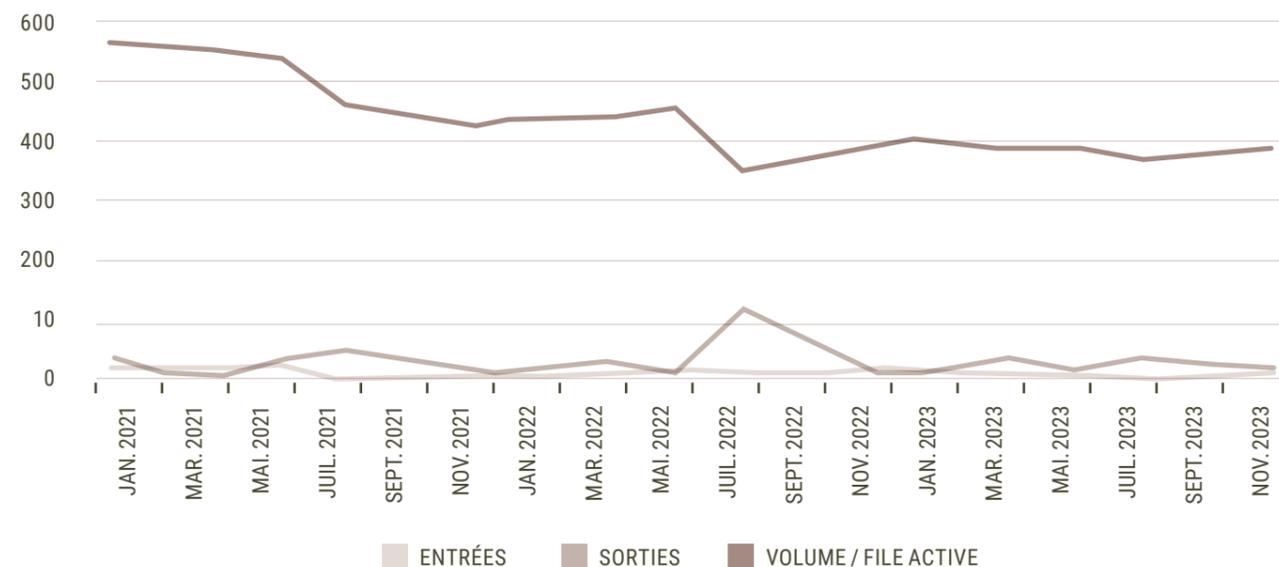
L'équipe était composée d'accompagnateurs sociaux – référents jeunes, référents famille et référents santé, psychologue, juristes, secrétaires médico-sociaux, animateur socio-culturel, formateurs FLE, secrétaire d'accueil, assistant de direction, chefs de service, le personnel technique, chargé de captation, la direction et les fonctions support.

Formation

En interne via le Centre Ressources : droit d'asile, sensibilisation au droit des étrangers, lutte contre les discriminations, législation applicable aux mineurs non accompagnés, accès au travail des mineurs non accompagnés.

Le public accueilli et accompagné en 2023 : les chiffres clés

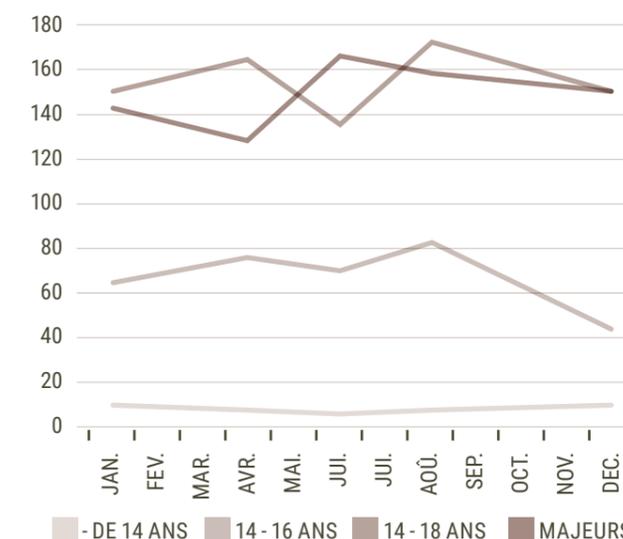
Evolution de la file active



Jeunes pris en charge selon les modalités d'accueil et d'accompagnement



Evolution de l'âge des jeunes pris en charge en 2023



CONCLUSIONS ET AXES À SUIVRE EN 2024

- Poursuite du développement de la semi-autonomie ;
- Développement et systématisation des accompagnements hors-les-murs pour les jeunes dont la situation administrative et professionnelle le permet ;
- Finalisation du projet de service ;
- Mise en œuvre du Conseil de la Vie Sociale au sein du Pôle ;
- Renforcement des équipes en vue d'atteindre des effectifs complets pour un accompagnement optimal des jeunes pris en charge ;
- Développement des activités favorisant l'intégration socio-culturelle ;
- Renforcement du partenariat et du travail en réseau ;
- Création du projet de semi-collectif pour les jeunes pour lesquels l'accompagnement en famille accueillante ou en semi-autonomie n'est pas adapté ;
- Poursuite du travail de réflexion sur l'accompagnement des « plus petits ».

Le pôle ACCÈS AU DROIT

Le Pôle Accès au Droit a été créé en 2022 regroupant progressivement en son sein l'ensemble du personnel juridique au sein de l'association.



L'équipe était composée de juristes, écrivains publics, secrétaire d'accueil, chef de service et la direction.

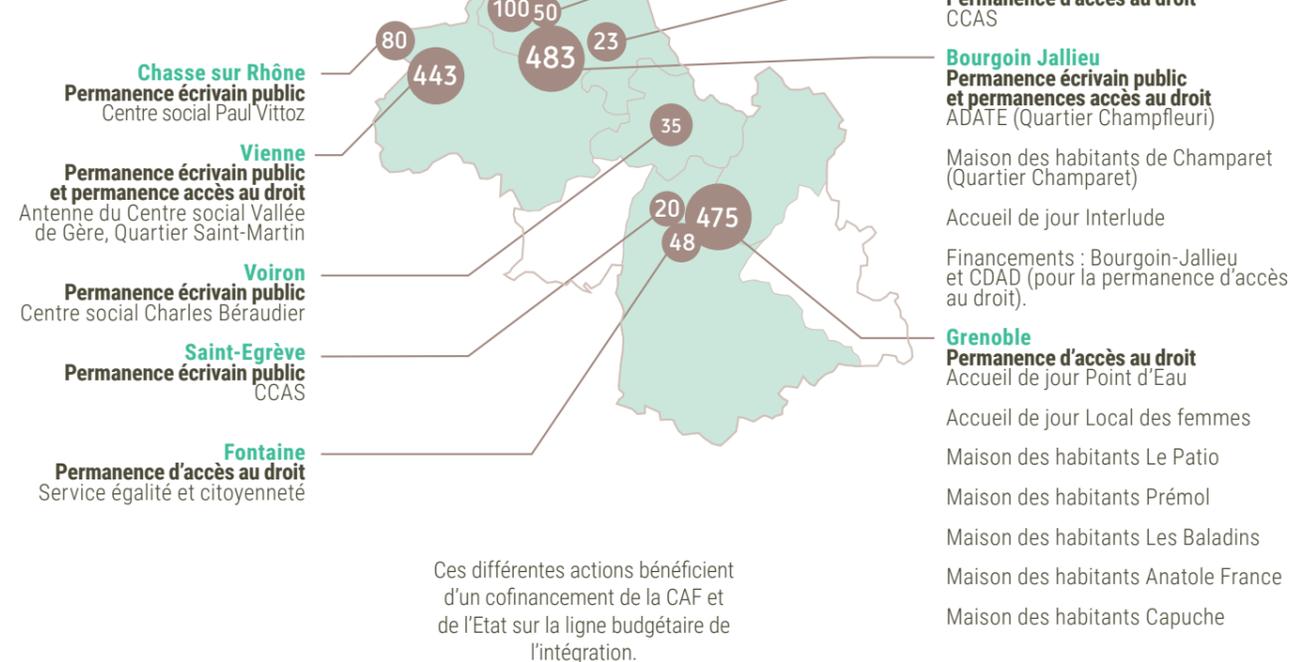
Formation

En interne via le Centre Ressources : droit des étrangers et géopolitique de Nigéria, Guinée et Afghanistan.

Missions

Les permanences extérieures d'accès au droit et d'écrivain public

18 permanences réparties sur 10 communes en Isère



Ces différentes actions bénéficient d'un cofinancement de la CAF et de l'Etat sur la ligne budgétaire de l'intégration.

Les faits marquants

L'année 2023 a été marquée par une accélération de la dématérialisation des demandes de titre de séjour et le vote de la loi « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration », loi impactant fortement le public que nous accompagnons.

Après avoir dû réduire son activité en début d'année suite à la perte de financements, le Pôle Accès au Droit a pu retrouver en fin d'année une activité presque semblable aux années précédentes grâce au soutien de nouveaux partenaires : le SGAR Auvergne Rhône Alpes, le FSE+ et la ville de Grenoble. Ces nouveaux soutiens ont permis de pallier le désengagement de la DIAN en 2022.

Toutefois, dans l'attente de la réalisation de ces nouvelles conventions, le Pôle Accès au Droit a dû supprimer certaines permanences physiques et téléphoniques.



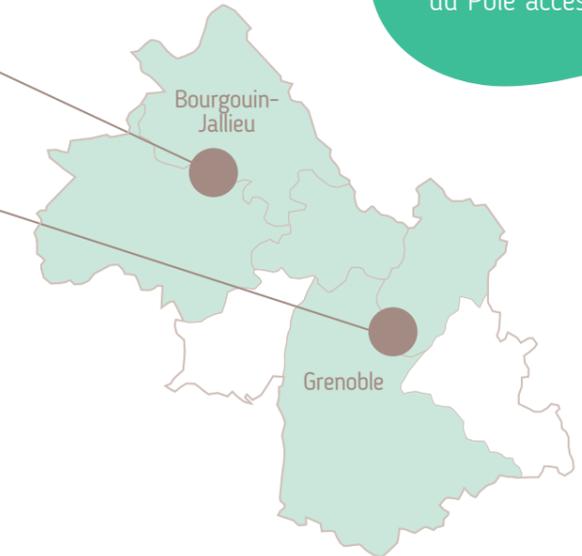
Les permanences d'accès au droit en structure d'hébergement

Depuis 2016, l'ADATE met à disposition d'autres structures d'hébergement, l'expertise de ses juristes afin d'accompagner l'accès aux droits des personnes hébergées.

Permanences internes à l'ADATE
> CADA

Permanences internes à l'ADATE
> SPADA
> CADA
> HUDA
> HUDC
> Pôle jeunesse et migration

Conventions
> CHRS FRANCE HORIZON
> CHRS Oasis 38, ALTHÉA
> L'Appart, ALTHÉA
> Hébergement Saint-Paul, LE HABERT



Ces actions sont financées par les structures dans lesquelles intervient les juristes du Pôle accès au droit

La ligne téléphonique INFO DROITS MIGRANTS

Permanence téléphonique d'information juridique en droit des étrangers



Le site internet INFO-DROITS-ÉTRANGERS.ORG

Site internet de vulgarisation en droit des étrangers proposant des ressources en ligne ainsi qu'un service question/réponse sous 72 heures.



CONCLUSIONS ET AXES À SUIVRE EN 2024

- Finalisation de la restructuration de l'activité
- Développement de nouvelles actions dans le Nord-Isère.
- Recherches de nouveaux partenaires financiers
- Renforcement du financement des actions existantes

Le pôle INSERTION, INNOVATION ET INTERCULTURALITÉ

Le Pôle Insertion, Innovation et Interculturalité a été créé en même temps que Pôle Accès au Droit en 2022. Il a regroupé les anciens services Insertion et Formation en son sein.



L'équipe était composée de formateurs FLE, Formateurs chargés d'insertion professionnelle, médiateurs interculturels, chef de service et la direction.

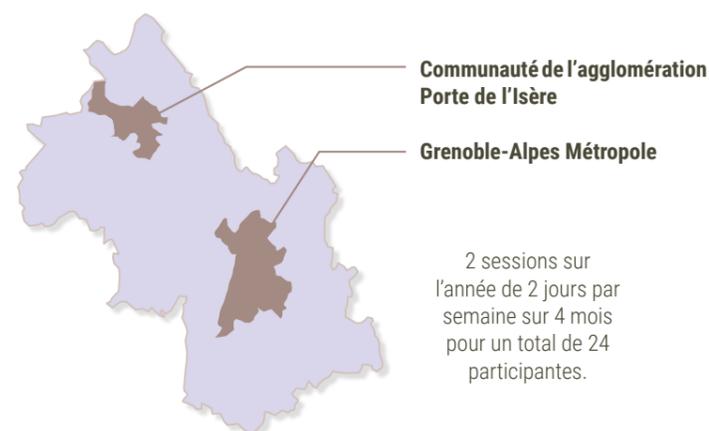
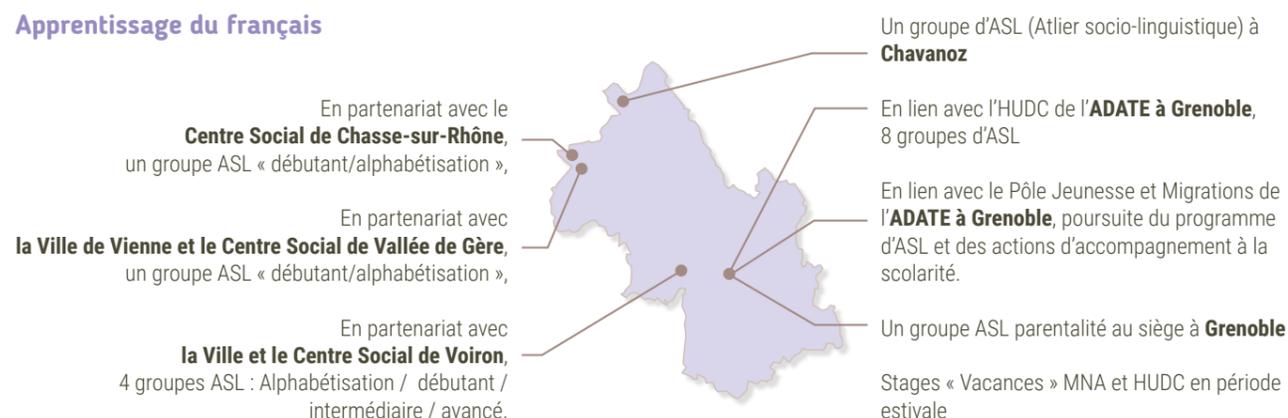
Formation

En interne via le Centre Ressources : droit des étrangers et géopolitique de Nigéria, Guinée et Afghanistan.

Les faits marquants

Le pôle insertion innovation interculturalité a entamé la restructuration de son activité en 2023 en revoyant son organisation et en développant de nouvelles actions.

Apprentissage du français



Missions

Les actions mises en place au sein du Pôle « Insertion Innovation Interculturalité » ont pour objectif de participer à l'insertion des publics accompagnés, par différentes entrées : l'apprentissage du français, l'insertion professionnelle et le vivre ensemble.

Chaque action est conçue de manière spécifique, en fonction des besoins des partenaires locaux. Une veille permanente est réalisée sur les techniques et outils d'accompagnement, de développement du pouvoir d'agir, afin de diversifier et d'enrichir constamment nos pratiques.

Les actions sont mises en place en lien avec les partenaires locaux et animées par une équipe polyvalente et complémentaire de formateurs diplômés (Chargé d'insertion professionnelle, formateur Français langue étrangère, Médiateurs interculturels). Une attention particulière est portée sur la découverte des ressources de l'environnement local, notamment par des visites des structures partenaires, des sorties découvertes, ...

Insertion Professionnelle : l'Envolée Féminine

Action à destination des femmes éloignées de l'emploi.

La pertinence des démarches utilisées constitue la spécificité de l'action. Elle est axée, d'une part, sur un travail de développement du pouvoir d'agir et sur le parcours de vie, favorisant l'épanouissement de la personne, la confiance et l'estime de soi et, d'autre part, sur la réflexion sur le projet de vie dans l'objectif de construire un projet de réinsertion professionnelle cohérent et durable.

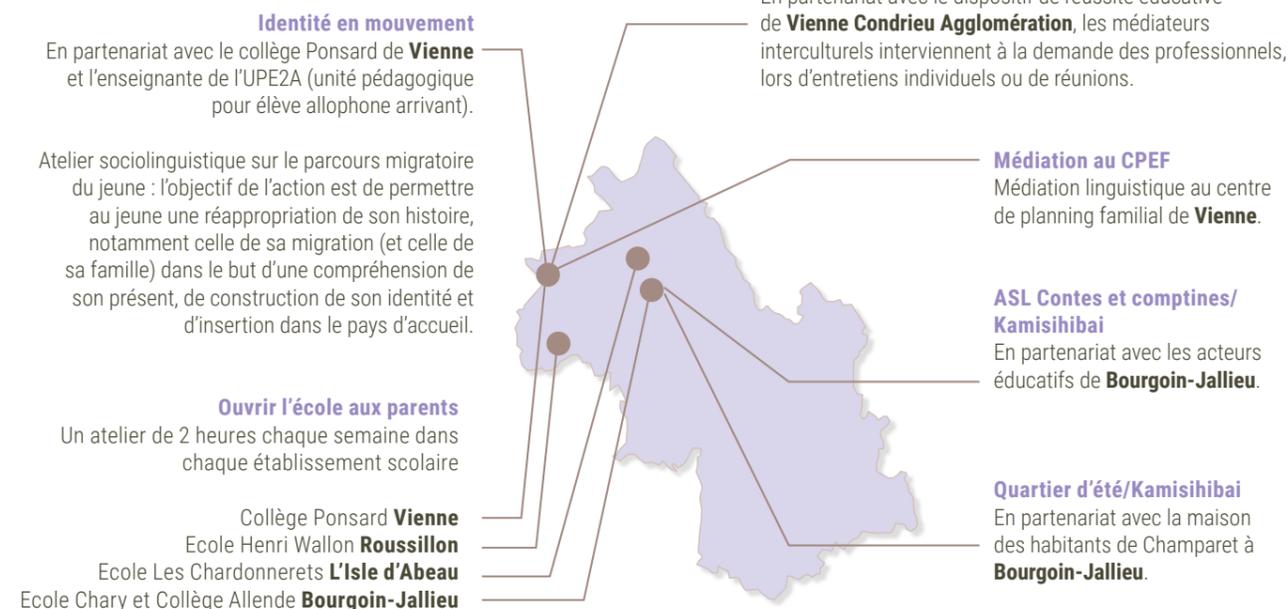
L'absence de financement suffisant a entraîné la diminution de moitié de l'action en 2023.



Identité en mouvement

Envolée Féminine

Vivre Ensemble



En raison du manque de financement, les actions OEPRE de Bourgoin Jallieu ont été supprimées en fin d'année.

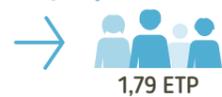
CONCLUSIONS ET AXES À SUIVRE EN 2024

- Finalisation de la restructuration de l'activité
- Développement de nouvelles actions dans le Nord-Isère.
- Recherches de nouveaux partenaires financiers
- Renforcement du financement des actions existantes

LE CENTRE RESSOURCES

En février 2022, l'association a décidé la création du Centre ressources pour rassembler les équipes des différents services de l'association autour de projets communs (publications, podcasts, événementiel, etc.), et mettre à profit toutes les ressources et les expertises disponibles en interne pour sensibiliser la société civile aux problématiques liées à l'accueil des ressortissants étrangers. Aujourd'hui, l'activité du Centre Ressources est principalement portée sur l'Institut de formation mais les actions de sensibilisation de la société civile et de plaidoyer continuent de se développer.

Equipe



L'équipe était composée de secrétaire polyvalent, chef de service et la direction.

Les faits marquants



En décembre 2021, l'organisme de formation a obtenu la certification Qualiopi et, en avril 2023, nous avons réalisé avec succès l'audit de surveillance permettant de conserver cette certification.

Les formations délivrées obtiennent un taux de satisfaction qui reflète l'importance de la démarche qualité au sein de notre organisme :

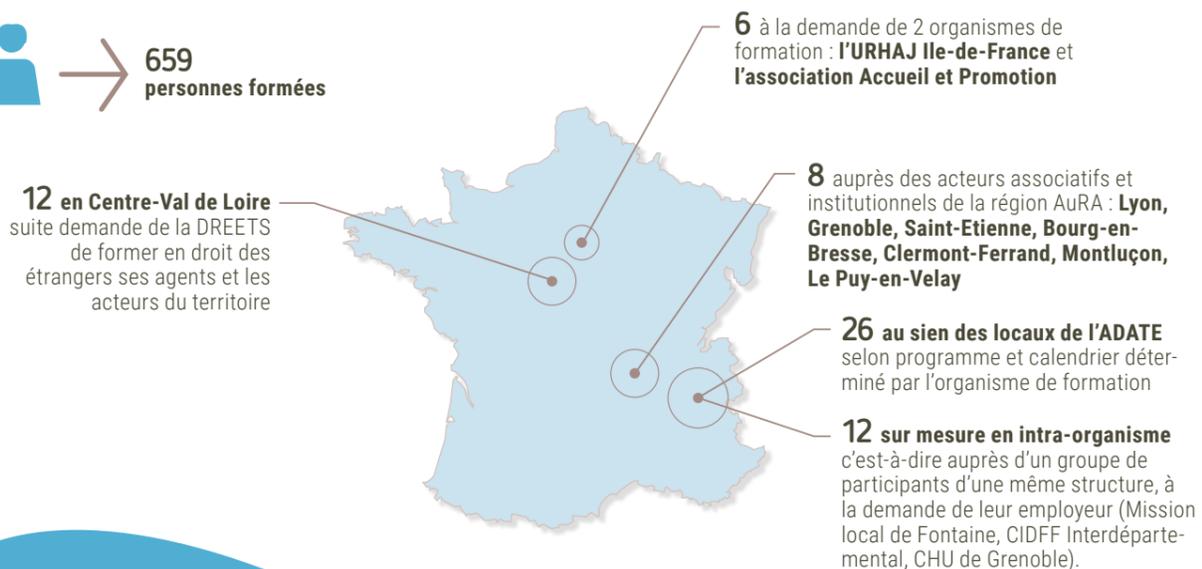
91% de taux de satisfaction globale des stagiaires pour l'année 2023,

90% de taux de satisfaction par rapport aux attentes des stagiaires,

94% de taux de satisfaction relatif à la clarté des explications apportées par la formatrice.

Les formations délivrées par le Centre Ressources

64 journées de formation délivrées en 2023



Ce qu'ils en pensent ...

Extraits des questionnaires d'évaluation distribués « à chaud » à l'issue des sessions de formation

« Bonne dynamique, beaucoup d'exemples concrets, je ressors avec une mine d'informations ».

« Temps dédiés pour les échanges et pour les questions. Formation de grande qualité ! Merci encore ».

« Tous les thèmes très clairs, bien expliqués. Bon rythme de formation, disponibilité pour chaque question. Très vivant. Bons outils pédagogiques ».

« Formation très claire et complète, toute la procédure de demande d'asile a été épluchée en profondeur. Possibilité d'avoir le PowerPoint par mail pour garder le support. Une situation suivie sur le long de la procédure (madame B) permet d'avoir un exemple concret ».

« Cette formation m'a permis d'avoir plus de précisions sur les droits des étrangers au niveau du droit du travail. Cela a été pour moi un point fort ainsi que la naturalisation. Cette formation devrait être obligatoire à l'ALJT ».

Interventions extérieures

Colloque Santé



En partenariat avec d'autres acteurs du territoire (le COREVIH Arc-Alpin, l'ADDAES, le COMEDE et le Centre hospitalier Métropole Savoie), le Centre ressources a participé à un colloque, le 17 octobre 2023, sur les problématiques de santé rencontrées par les ressortissants étrangers.

Actions autour du projet de loi immigration

Pour décrypter le projet de loi, alerter sur la régression importante des droits des personnes étrangères, ainsi que sur les inégalités et discriminations dont il est porteur :

- 5 modules de formation en droit des étrangers à destination des députés, sénateurs et leurs collaborateurs pour mieux appréhender le droit positif et les enjeux du projet de loi,
- Audition de l'ADATE en commission des lois au Sénat le 24 février 2023 suivi d'une note détaillée transmise à l'ensemble des parlementaires le 09 mars 2023 et rendue publique par une large diffusion,
- Communiqué de presse suite à l'adoption du projet de loi pour exprimer ses inquiétudes, alerter sur l'inconstitutionnalité de plusieurs dispositions de cette loi et appeler le Conseil constitutionnel à les sanctionner.

Sensibiliser et former sur les questions relatives à la santé des personnes migrantes

Co-organisation d'un colloque auprès des acteurs de santé (d'Isère, de Savoie et Haute-Savoie) pour sensibiliser et former les professionnels autour des questions de santé des personnes migrantes.

Sensibiliser sur la situation des femmes étrangères

Participation au ciné-débat « Les femmes étrangères face aux violences », vendredi 10 mars 2023, dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes.

A la suite de la projection du film « Les Fleurs Amères » d'Olivier Meys, deux salariées de l'association ont coanimé le débat portant sur les violences auxquelles les femmes étrangères sont souvent confrontées (en particulier les violences institutionnelles et administratives).

L'occasion de sensibiliser l'assemblée sur la situation de femmes pouvant être l'objet d'une double discrimination, voire d'une double violence : discriminée en tant que femme, et en tant qu'étrangère.



Décrypter le droit des étrangers auprès d'enfants

Interview dans le journal MON QUOTIDIEN pour expliquer à des lecteurs, âgés de 7 à 10 ans, comment un enfant étranger peut acquérir la nationalité française

L'association s'engage à sensibiliser les enfants à certains de faits de société, avant qu'ils en aient une compréhension totale. Il nous paraît en effet important de pouvoir évacuer les stéréotypes et préjugés au plus tôt, afin de permettre aux enfants de réfléchir à ces situations de vie, et de leur faire prendre conscience des enjeux de la construction du vivre ensemble dans notre société.



CONCLUSIONS ET AXES À SUIVRE EN 2024

Le Centre Ressources a réussi à structurer un institut de formation de qualité. Les formations délivrées sont en adéquation avec les besoins des professionnels.

L'objectif, en 2024, est de développer les outils de diagnostic pour participer à la réflexion sur l'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des publics étrangers. Le Centre Ressources, en lien avec les pôles d'hébergement (Pôle Asile, Accueil et Hébergement et Pôle Jeunesse et Migrations), souhaite permettre aux personnes accompagnées de participer à l'élaboration d'actions ressources.

Nos financeurs



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)



Cofinancé
par l'Union européenne





96, rue de Stalingrad
38100 Grenoble
04 58 17 64 86
direction.generale@adate.org

ASILE, ACCUEIL ET HÉBERGEMENT

SPADA

Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile

96, rue de Stalingrad
38100 Grenoble
04 58 17 64 70
spada.isere@adate.org

HUDA

Hébergement d'Urgence pour Demandeur d'Asile

Bâtiment Le Colibri
15, rue des Bergeronnettes
38100 Grenoble
04 58 17 48 00
huda@adate.org

HUDC

Hébergement d'Urgence Droit commun

Bâtiment Le Colibri
15, rue des Bergeronnettes
38100 Grenoble
04 58 17 48 00
hudc@adate.org

CADA

Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile

96, rue de Stalingrad
38100 Grenoble
04 58 17 64 80
cada@adate.org

JEUNESSE ET MIGRATIONS

28 chemin de la Poterne
38 100 Grenoble
04 76 44 46 52

Service BORA : pjm.bora@adate.org

Service EUROS : pjm.euros@adate.org

Service NOTOS : pjm.notos@adate.org

Service ZEPHYR : pjm.zephyr@adate.org

INSERTION INNOVATION INTERCULTURALITÉ

96, rue de Stalingrad
38100 Grenoble
04 58 17 65 00
insertion@adate.org

CENTRE RESSOURCES

96, rue de Stalingrad
38100 Grenoble
04 58 17 65 04
formation@adate.org

ACCÈS AUX DROITS

Service juridique
04 76 44 51 85
service.juridique@adate.org

